

Le logement—Loi

M. Kelly: Et vous, quelles sont vos politiques?

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, j'ai commencé par dire que tous les députés libéraux font face à une crise grave à l'heure actuelle. Vont-ils continuer à tolérer cela en silence, à l'instar du député de Scarborough-Centre, ou auront-ils le courage d'intervenir publiquement dans l'intérêt de leurs électeurs? Vont-ils, par exemple, proposer le crédit d'impôt au titre des intérêts hypothécaires, comme nous l'avons fait mais auquel ils se sont opposés? Ou bien se contenteront-ils de ne rien faire tandis que leurs électeurs perdent leur maison les uns après les autres? Rétabliront-ils le crédit d'impôt à l'énergie?

On se rappellera combien les députés ministériels se plaignaient de la taxe d'accise de 18c. le gallon d'essence, qu'ils qualifiaient de répressive. Le candidat libéral dans ma circonscription se postait tous les matins sur la route 10 avec un placard portant l'inscription suivante: «Votez contre l'augmentation de 18c. le gallon». Qu'est-il arrivé, monsieur l'Orateur, au prix de l'essence depuis le retour au pouvoir du parti libéral?

M. Mayer: Le prix au gallon a grimpé de 80c., voilà ce qui est arrivé.

M. Beatty: Qu'est-il advenu du crédit d'impôt à l'énergie qui devait aider les Canadiens dans le budget Crosbie? Encore une fois, nous avons affaire à une complicité tacite en ce qui concerne la politique du gouvernement. Sont-ils intervenus quand le gouvernement a imposé la taxe sur le mazout domestique qu'on exemptait dans le budget Crosbie? Ont-ils pris la défense des électeurs qui ont été frappés par cette taxe?

M. Kelly: Nous ne subventionnons pas le chauffage à l'huile.

M. Beatty: Encore une fois, ils ont fait preuve d'une complicité tacite.

M. Mayer: De duplicité, non de complicité.

M. Beatty: Le député de Scarborough-Centre hausse les épaules en prétendant que ce n'est pas son problème. Il ne veut pas accorder de subvention. Je vous l'ai dit, monsieur l'Orateur, les citoyens ordinaires sont inquiets. Les mesures gouvernementales les touchent directement, jusque dans leur foyer et dans leur travail, et menacent l'idéal canadien auquel rêvent toutes les familles, qui est de posséder sa propre maison.

M. Mayer: C'est exact, les libéraux sont dénués de tout principe.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, le député de Scarborough-Centre et, quant à cela, tous les députés libéraux doivent décider aujourd'hui s'ils feront passer avant tout l'intérêt des Canadiens. Ils ont à décider aujourd'hui si les intérêts de leurs électeurs priment sur leur allégeance libérale, ou non. Prendront-ils la défense de leurs électeurs ou bien se contenteront-ils d'agir en tant que représentants du gouvernement dans leur circonscription, et de simplement justifier les initiatives du ministre des Finances et expliquer l'inexplicable, expliquer qu'il y va de l'intérêt national que des emplois disparaissent et que des Canadiens perdent leur maison, leur commerce et leur exploitation agricole. Que vont-ils donc décider?

Le député qui m'a précédé se demande si nous allons voter contre le bill. La réponse est non. Nous ne sommes pas contre les solutions à court terme, même si nous estimons qu'elles sont insuffisantes. Le député sait fort bien que le bill lui donne une excellente occasion de parler au nom de ses électeurs parce

qu'il n'y a aucun danger à cela. A d'autres occasions par contre, il refuse de parler parce qu'il craint de mettre en péril l'avenir du gouvernement. Critiquer les effets de la politique du gouvernement, cela revient à voter en faveur d'une motion de censure et le gouvernement risquerait d'être renversé. Ils savent fort bien que le bill va être adopté, et assez vite, qui plus est. Vont-ils cette fois avoir le courage de déclarer au nom de leurs électeurs que cette mesure est insuffisante et que le gouvernement se contente de palliatifs quand il faudrait proposer des solutions aux graves problèmes que nous connaissons actuellement? Vont-ils une fois de plus trahir leurs électeurs? Vont-ils une fois de plus refuser de se faire leurs porte-parole?

Voilà le choix que les membres du caucus libéral doivent faire aujourd'hui, monsieur l'Orateur. Nous verrons au cours du débat d'aujourd'hui s'ils vont avoir le courage de parler au nom de leurs électeurs. Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Tom McMillan (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, comme les députés qui m'ont précédé, je me réjouis de participer au débat sur le bill C-89, loi modifiant la loi nationale sur l'habitation et la loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, mais je tiens tout de suite à préciser que je n'ai aucune raison de me réjouir du bill proprement dit. Si le gouvernement se figure que ce texte de loi va résoudre les graves problèmes qui se posent pour les Canadiens en matière de logement, il s'illusionne lourdement. Le bill est une solution lamentable à la crise du logement. Il émane d'un ministre tout aussi lamentable, membre d'un gouvernement qui se caractérise par son inaction.

Le bill se propose de faire un certain nombre de choses. Il se propose tout d'abord de mettre en place un régime de report des intérêts hypothécaires comme le prévoit le budget. En réalité, monsieur l'Orateur, ce régime permet aux particuliers qui doivent verser des paiements hypothécaires élevés d'emprunter de l'argent aux institutions financières pour faire face à ces paiements. Ce n'est pas un programme original; il n'a rien de nouveau, de radical ou d'inédit. C'est tout simplement un parent pauvre des régimes que proposent les grandes banques comme la Banque Royale ou la Banque de Commerce. Le gouvernement a volé une idée aux banques qui sont en partie responsable du problème et qui n'aideront pas à le résoudre.

Cette disposition du bill C-89 ne va certainement pas résoudre une crise qui cause d'énormes difficultés à des centaines de milliers de Canadiens. Avec la proposition du gouvernement, monsieur l'Orateur, par opposition au programme parallèle imaginé par les banques, la personne dont les versements hypothécaires dépassent 30 p. 100 de son revenu brut peut différer pendant un certain temps le paiement de l'excédent. Elle peut avec l'aide du gouvernement, différer le paiement de la différence entre les 35 ou 45 p. 100 de son revenu brut qu'elle consacre à son hypothèque et les 30 p. 100 qu'elle peut payer, d'après le gouvernement. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un cadeau ou d'une subvention de la part du Trésor public. Cela ne fait qu'ajouter au principal. Cela ne fait que retarder l'échéance et alourdir la dette des Canadiens qui sont déjà endettés jusqu'au cou à cause des politiques du gouvernement. En fin de compte, ils auront encore beaucoup plus de mal à s'en sortir que si le gouvernement n'avait rien fait.